

## 6.4 Vie citoyenne

Au 14 février 2020, 47,7 millions de personnes sont inscrites au **Répertoire électoral unique** sur les listes électorales françaises hors Nouvelle-Calédonie : 46,0 millions sont des électeurs français inscrits sur une liste communale ; 1,3 million de personnes résident hors de France et sont inscrites sur une **liste consulaire** ; 330 000 sont des ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne inscrits sur au moins une des **listes complémentaires** des communes (*figure 1*). Les listes électorales générales de Nouvelle-Calédonie, établies selon un processus différent, comptaient par ailleurs 211 000 électeurs au 28 février 2019.

En métropole et dans les DOM, le **taux d'inscription** sur les listes électorales est de 94 %. Grâce à la procédure de l'inscription d'office, 99 % des adultes de moins de 30 ans sont inscrits sur une liste électorale (*figure 2*). Ce taux est le plus bas pour les 30-44 ans (91 %), car tous les électeurs ne se réinscrivent pas immédiatement sur la liste de leur nouvelle commune après un déménagement. Il remonte ensuite avec l'âge, avant de décroître aux âges élevés, vers 75 ans. Les taux d'inscription des femmes et des hommes sont très proches.

Les Français résidant hors de France peuvent s'inscrire sur l'une des 208 listes

consulaires. Quatre d'entre elles comptent plus de 50 000 électeurs : le poste consulaire de Genève gère la plus importante de ces listes (114 000 électeurs), suivi par ceux de Londres, Bruxelles et Montréal. À l'autre extrémité, les listes d'Ekaterinbourg, Tripoli, Chisinau et Bandar Seri Begawan comptent moins de 55 électeurs.

330 000 électeurs ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne sont inscrits sur au moins une des deux listes complémentaires des communes. En effet, les ressortissants d'un autre État membre européen résidant en France peuvent demander à être inscrits sur une liste électorale pour voter à deux types d'élections : les élections municipales et les élections des représentants au Parlement européen. Les communes tiennent donc également une liste complémentaire en prévision de chacun de ces deux types de scrutin. La majorité des électeurs européens présents sur les listes communales en France sont inscrits sur les deux listes complémentaires. Avec 112 000 inscrits, les Portugais sont les plus nombreux sur les listes complémentaires, suivis par les Italiens (55 000) et les Belges (48 000) (*figure 3*). Avec le *Brexit*, 46 000 électeurs britanniques ont été radiés le 31 janvier 2020. ■

### Définitions

Le **Répertoire électoral unique** (REU) a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes électorales à l'initiative, soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations.

Les Français résidant hors de France peuvent s'inscrire sur l'une des 208 **listes consulaires**, leur permettant de participer depuis l'étranger aux scrutins nationaux (élections présidentielles et législatives, référendums), aux élections européennes, ainsi qu'à l'élection des conseillers consulaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'est plus possible d'être inscrit à la fois sur une liste électorale consulaire et sur une liste électorale communale.

Les communes tiennent deux **listes complémentaires** permettant aux ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne résidant en France de voter aux élections municipales (liste complémentaire municipale) et européennes (liste complémentaire européenne).

Les **taux d'inscription** sur les listes électorales sont obtenus ici en rapportant le nombre d'électeurs inscrits sur les listes au nombre de personnes âgées de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de nationalité française.

### Pour en savoir plus

- « 47,7 millions d'électeurs sur les listes électorales françaises en février 2020 », *Insee Focus* n° 186, février 2020.

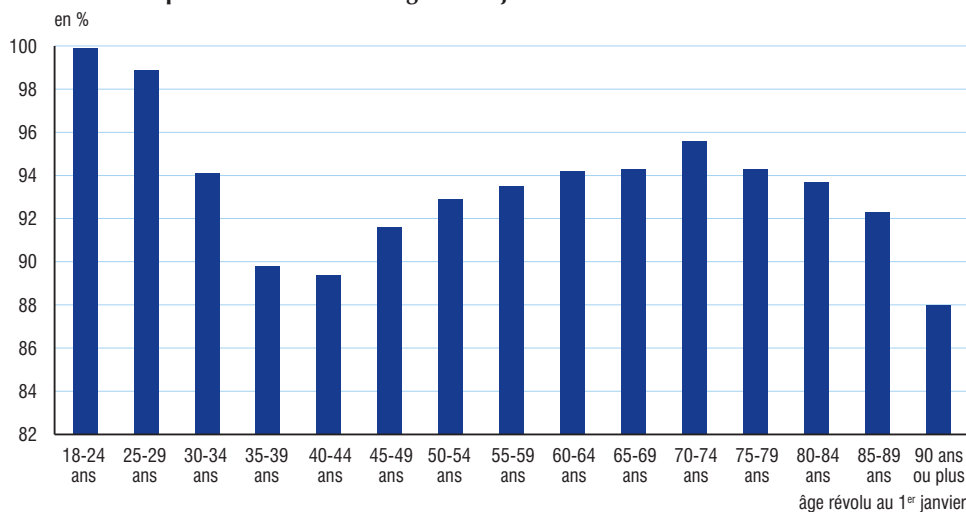
## 1. Nombre d'électeurs inscrits au 14 février 2020

	Sur liste communale principale <sup>1</sup>	Sur liste communale complémentaire <sup>1</sup>	Sur liste consulaire	Ensemble
Femmes	24 097 563	160 427	659 930	<b>24 917 920</b>
Hommes	21 928 748	169 515	648 712	<b>22 746 975</b>
<b>Ensemble</b>	<b>46 026 311</b>	<b>329 942</b>	<b>1 308 642</b>	<b>47 664 895</b>

1. France hors Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee, Répertoire électoral unique (REU), données au 14 février 2020.

## 2. Taux d'inscription en 2020 selon l'âge au 1<sup>er</sup> janvier



Champ : France métropolitaine et DOM, population âgée de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Source : Insee, estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 2020 – enquête annuelle de recensement, Répertoire électoral unique – électeurs inscrits sur les listes principales communales au 14 février 2020.

## 3. Nombre d'électeurs européens présents sur les listes complémentaires des communes françaises par nationalité

	Nombre d'électeurs
Portugaise	111 611
Italienne	55 343
Belge	47 507
Espagnole	33 938
Allemande	33 609
Néerlandaise	17 723
Roumaine	6 218
Polonaise	4 523
Irlandaise	4 243
Autres nationalités	15 227
<b>Ensemble</b>	<b>329 942</b>

Champ : France hors Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee, Répertoire électoral unique (REU), données au 14 février 2020.